

grand angle | l'affaire



Renée Dalmasso n'a jamais cessé de se battre pour que l'enquête sur le meurtre de son fils se poursuive.

## À NICE, UN MYSTÈRE EN HÉRITAGE

Les circonstances de l'assassinat de l'homme d'affaires Christophe Dalmasso, en septembre 2003, restent troubles. A la veille de la réouverture du procès, le 11 mars, **le meurtrier présumé vient d'être localisé** au Brésil.

PAR JEAN-PIERRE VERGÈS ENVOYÉ SPÉCIAL À NICE





Assassiné en 2003, Christophe Dalmasso avait 34 ans. On n'a retrouvé que des morceaux de son corps.

**D**epuis des mois, Renée Dalmasso, la mère de Christophe, un riche homme d'affaires de 34 ans tué dans des conditions mystérieuses le 2 septembre 2003, à Nice (Alpes-Maritimes), ne rêve que de ça. Un rebondissement qui réveillerait le triste procès d'un assassin fantôme, en fuite au Brésil, et de trois sous-fifres, accusés de recel de cadavre et de l'incendie de la BMW de la victime. Selon l'accusation, Christophe Dalmasso, propriétaire du Château Beaulieu, un hôtel particulier du centre de Nice, aurait été tué lors d'une bagarre avec Edno Borba Da Silva, 28 ans, son locataire, à propos de l'aménagement d'une salle de capoeira (un art martial afro-brésilien) dans son appartement.

« Je ne crois pas à ce scénario, s'exclame Renée Dalmasso. Le mobile de ce crime, c'est l'argent, et sa fille Lucie en est l'instigatrice ». Cette jeune fille dont il a épousé la mère à 18 ans en 1987, Christophe Dalmasso l'avait aussitôt adoptée. Plus tard, elle sera

## Un parricide pour 15 millions d'euros?

un temps la petite-amie de Borba Da Silva. Renée Dalmasso et ses deux autres fils sont persuadés que Lucie a fomenté l'assassinat de son père pour toucher un héritage estimé à 15 millions d'euros. À la recherche de preuves contre cette jeune femme d'aujourd'hui 31 ans (lire l'interview page suivante), les avocats de la retraitée de 72 ans ont demandé à la présidente de la cour d'assises que de nouvelles fouilles soient menées au Cannet, sur le terrain du grand-père maternel de Lucie, pour trouver des restes de Christophe.

Sur une carte, l'ancienne commerçante pointe le lieu où des parties du cadavre de Christophe avaient déjà été retrouvées en août 2004, sur une plage de Golfe-Juan, à 30 km de Nice, mais à seulement 6 km de la propriété du grand-père maternel de Lucie ●●●

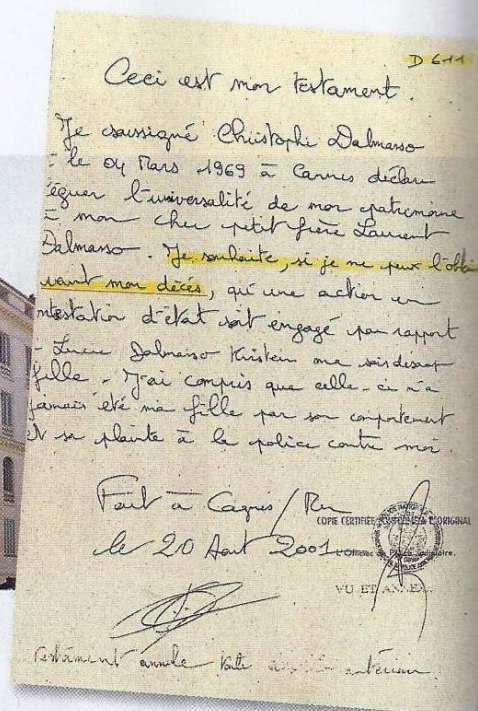




Edno Borba Da Silva, entouré de ses avocats, à sa sortie de la prison de Nice, en mars 2009, peu avant qu'il ne disparaisse dans la nature.



L'hôtel particulier le Château Beaulieu, à Nice, qui appartenait à Christophe Dalmasso. Ci-contre, la lettre que ce dernier avait écrite pour déshériter sa fille adoptive, Lucie.



●●● Dalmasso. L'analyse d'une aiguille de pin retrouvée plantée dans un pied de Christophe Dalmasso a prouvé qu'elle correspondait aux arbres situés autour de ce terrain. Une première série de recherches a été effectuée, en vain. L'expertise a aussi révélé que ces ossements retrouvés dans la mer avaient d'abord été enterrés. De fortes précipitations les ont-ils exhumés ? « Si le corps d'un disparu n'est pas retrouvé, il faut attendre dix ans avant de pouvoir hériter », décrypte Renée Dalmasso, qui croit plutôt à un déterrement à la demande de Lucie, désireuse de toucher la succession. Depuis la disparition de son fils, cette septuagénaire passe ses journées à disséquer le dossier d'instruction : « Cela a été ma thérapie et m'a permis de tenir. » C'est elle qui, le 9 janvier 2004, apprend qu'Edno Borba Da Silva est en possession de chèques appartenant à Christophe Dalmasso. Interrogé par les policiers, le professeur de capoeira assure les avoir obtenus contre la vente de terrains au Brésil. « C'était faux », assure Renée Dalmasso. Celle-ci découvre également que le Brésilien s'est fait soigner pour une blessure au visage durant l'après-midi de la disparition de son fils.

## « Rira bien qui rira le dernier », lui aurait écrit sa fille Lucie

Le 21 septembre 2004, elle menace même Edno Borba Da Silva dans son appartement. « L'enquête ne bougeait pas, alors j'ai pris le revolver de mon mari et de fausses balles en carton. Quand j'ai été face à lui, je lui ai dit : si tu bouges, je t'éclate la tête ! » Appelés en urgence, les policiers découvrent dans la chambre du Brésilien une carte de paiement au nom de la victime. Mis en examen et incarcéré, Borba Da Silva accuse Lucie qui, selon lui, aurait demandé à deux Tunisiens d'éliminer son père, avec lequel elle était en guerre

pour des raisons financières. Christophe Dalmasso avait établi un testament qui la déshéritait. « 85 jours après sa disparition, Lucie a demandé à un juge des tutelles une pension de 1500 euros et le droit de gérer ses affaires », accuse Renée Dalmasso. Toujours selon sa grand-mère, elle aurait laissé un mot avec cette formule, « Rira bien qui rira le dernier », sur le pare-brise de son père, un mois avant qu'il ne soit tué.

## « La grand-mère de Lucie s'est acharnée contre elle et a brisé sa vie »

Incarcérée durant cinq mois, Lucie Dalmasso, qui a réfuté les accusations de son ex-amant, a finalement bénéficié d'un non-lieu. « Pourquoi ne pas avoir laissé aux jurés populaires le soin de trancher ? », regrette M<sup>re</sup> Bernard Sivan, l'un des avocats de Renée Dalmasso. « Les policiers m'ont dit que Lucie était derrière tout ça mais qu'ils n'avaient pas de preuves », assure la retraitée. « Sa grand-mère s'est acharnée contre elle de façon obsessionnelle et a brisé sa vie », s'insurge M<sup>re</sup> Sylvie Noachovitch, l'avocate de la jeune femme, qui s'étonne de l'empressement du clan paternel à « vider » les comptes du disparu...

Renvoyé une première fois devant les assises en mars 2009, Edno Borba Da Silva, qui clame son innocence, a révélé le nom d'un troisième complice présumé, Wissem Kraiem. Après avoir suspendu le procès, la cour d'assises a ordonné de nouvelles investigations et libéré le Brésilien, qui a depuis disparu dans la nature... Selon nos informations, Borba Da Silva vient d'être localisé chez ses parents, à Recife, au Brésil, et pourrait être jugé dans son pays. Wissem Kraiem, lui, affirme que Edno Borba Da Silva a découpé le corps de Christophe Dalmasso et avoue l'avoir aidé à se débarrasser des morceaux de cadavre. « Ses déclarations ne collent pas avec les constatations du légiste, affirme Renée Dalmasso. On va tout faire pour le déstabiliser. Je garde encore espoir. » ●



Lucie Dalmasso

# “JE VEUX ÊTRE RECONNUE COMME VICTIME”

Lucie a été innocentée, mais **pour sa grand-mère, elle est complice du meurtre** de Christophe. Elle se défend.

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN-PIERRE VERGÈS

Mise en examen et incarcérée durant cinq mois, Lucie, la fille adoptive de Christophe Dalmasso, a finalement bénéficié d'un non-lieu. Elle ne comprend pas l'acharnement du clan paternel à l'impliquer dans le meurtre de son père. Arrivée récemment des Etats-Unis où elle s'est installée, Lucie Dalmasso nous a reçus chez son avocate, M<sup>e</sup> Sylvie Noachovitch.

## Qu'attendez-vous du nouveau procès du meurtre de votre père, Christophe Dalmasso?

Je suis convoquée comme témoin, c'est un nouveau choc pour moi. Je veux que ma constitution de partie civile soit acceptée. Je veux être reconnue comme sa fille. Lors du premier procès en assises, en 2009 (suspendu pour procéder à de nouvelles investigations, NDLR), ce droit m'avait été refusé. J'avais été démolie. Là, je ne veux pas être simplement innocentée. Je veux aussi être reconnue comme victime. J'ai perdu mon papa, je suis brisée. Je veux aussi que le coupable soit puni et pouvoir enfin faire mon deuil, après dix ans.

## Renée Dalmasso, votre grand-mère paternelle, pense que vous êtes impliquée dans la mort de votre père adoptif...

Elle s'acharne contre moi de manière atroce depuis des années. Je pense qu'il y a un fond de racisme là-dedans car je suis métisse. Mes grands-parents n'ont jamais accepté le mariage de leur fils avec une fille-mère, comme ils disaient. D'ailleurs, ils n'ont pas assisté à la cérémonie. Je n'ai jamais ressenti d'affection de la part de mes grands-parents. Quand mes parents ont divorcé, toute la haine qu'ils éprouvaient

envers ma mère a été reportée sur moi. L'autre aspect du problème est financier et concerne l'héritage.

## Les relations avec votre père étaient aussi très tendues...

Il y a eu une histoire financière autour d'un compte en banque qui a contribué à les détériorer. C'est une bêtise que j'ai faite. Mais justement, je lui disais que je ne voulais pas être dans ses comptes, ses sociétés, comme cela se fait chez les Dalmasso. Je lui disais: je n'aime pas ton argent, je t'aime toi.

## Il avait également fait un nouveau testament où il vous déshéritait et voulait engager une procédure en désaveu de paternité.

Quand il se mettait en colère, mon père pouvait être excessif. Mais, finalement, il ne l'a pas fait.

**Vous pensez que votre père a pu être tué lors d'une bagarre avec son locataire, Edno Borba Da Silva – qui a aussi été votre petit ami –, au sujet d'une salle de capoeira?** Borba était quelqu'un de violent, j'en ai fait l'expérience. Il m'a frappée. Il m'a accusée du meurtre de mon père pour se disculper. Il a servi sur un plateau un scénario hollywoodien à ma grand-mère. Mais moi, je n'ai rien fait dans cette histoire. Borba Da Silva est un grand manipulateur et un mythomane. Il a manipulé les juges et il a même réussi à se faire libérer. Quand j'ai appris qu'il avait disparu, j'ai été choquée.



Ici, lors de notre interview, Lucie, 31 ans, a toujours réfuté les accusations de complicité de meurtre.